

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 8

Artikel: Une opinion autorisée : Léon Poirier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une opinion autorisée :

LÉON POIRIER

« Le cinéma *parlant* est, A LA FOIS, ANTI-ARTISTIQUE et ANTI-COMMERCIAL » et provoque ainsi l'union dans la « réprobation » de deux facteurs jusqu'alors complètement étrangers l'un à l'autre : l'art et le commerce, qui sont, devant certains résultats obtenus, totalement lésés. »

Telle est, brutale et définitive, l'opinion — succinctement résumée — de l'un de ceux à qui l'Ecran français doit quelques-unes de ses meilleures œuvres.

Léon Poirier, homme d'une rare culture et d'une distinction absolue, s'anime en abordant ce sujet auquel toutes ses forces et toute son intelligence sont dévoués : Le Cinéma.

Poète de l'Ecran ! Nul mieux que lui ne mérite ce titre, à qui nous devons *Jocelyn*, *La Croisière Noire*, *Verdun* *Vision d'Histoire* et, plus récemment, *Caïn*..

Et nul, mieux que lui, ne savait discerner l'importance de l'apport du « son » à l'image.

Cette importance, il ne la nie pas, bien au contraire : il l'exalte.

Il l'exalte parce que sa conception du cinéma a *toujours* été telle, qu'il a, de tout temps, considéré l'art muet comme un MOYEN d'expression admirable.

Tous ses films sont expressifs : de sentiment, de force ou de poésie.

Ses « images » — *même muettes* — *parlent* et ne sont pas vaines.

Et c'est précisément parce que ses œuvres ont *toujours* une « signification » psychologique flagrante, que Léon Poirier, mieux que beaucoup d'autres, a pu *souvent* se rendre compte de l'impossibilité matérielle devant laquelle il s'est heurté, lorsqu'il s'agissait de « rendre » sensibles par la seule force expressive d'un artiste — fut-il le meilleur du monde — toute une catégorie de sentiments ou d'émotions.

Quoi de surprenant, alors, qu'il considère l'avènement du son comme un inestimable *appoint* pour ceux qui veulent voir s'exprimer leurs idées sur cet *universel* miroir : l'Ecran.

Mais, si Poirier fait appel au son en tant que « complément » d'image, il lui nie le plus minime droit de vouloir accaparer le « premier rôle » et confiner l'image à celui de « complément du son ».

Le 100 % parlant est une hérésie, nous dit-il avec force.

L'art — combien d'exemples le prouvent ! — après avoir été souvent « servi » par le cinéma, n'enregistre, avec le 100 % parlant, que des désillusions.

Jamais on ne fera admettre à quelqu'un qui, dans tout ce qu'il « voit », dans tout ce qu'il « entend », cherche à percevoir un côté artistique — si minime soit-il — que l'écran actuel, qui prend trop souvent l'aspect de « scènes » provinciales de dixième ordre, dispense une parcelle — même minime — de l'art le plus élémentaire.

Et « commercialement », la formule du 100 % est tout aussi désastreuse, puisqu'il est prouvé que sur dix films parlants produits, huit ne sont pas « amortis ».

Un film parlant, pour être BON, coûte plus qu'un TRÈS BON film, peut espérer « rendre » dans les pays de la langue où il s'adresse.

Or, la « Version étrangère » qu'on essaie de généraliser s'avère impuissante à satisfaire le public, pour de multiples raisons, dont la plus importante réside dans l'impossibilité (à moins de se confiner dans la production de films d'*ambiance neutre*) de « traduire » le « cadre » en même temps que le dialogue.

Alors, que faut-il faire ?

« En ce qui me concerne, reprend Léon Poirier, et » bien que j'aie le rare privilège d'avoir la plus absolue » liberté d'action, puisque je suis à la fois « mon » » pre réalisateur, « mon » distributeur et... « mon » com- » manditaire, je suis fermement décidé à continuer à » adopter la seule formule que j'estime capable de per- » mettre au cinéma de vivre : le film « sonore, parlant » et muet ».

» C'est-à-dire que lorsque mes artistes ne *pourront* » exprimer leurs « sentiments » par des gestes, ils parle- » ront. Chaque fois qu'un « bruit » sera nécessaire au » « renforcement » de la « puissance » de l'action, il sera » reproduit ; enfin, le reste du temps, je pourrai, à loi- » sir, conserver à mes films ce qui a permis au cinéma » de se placer au rang qu'il occupe aujourd'hui : le » rythme et le mouvement, que je « complète » par une » orchestration *appropriée*.

» Le résultat, croyez-moi, n'est pas douteux.

» J'aurai, entre les mains, un film qui pourra, *sans* » *traduction*, passer partout, sans rien perdre de sa lim- » pidité.

» L'art sera sauvegardé...

» Et le « commerce » aussi ! »

* * *

Attendons !

Mais nous ne sommes pas loin de croire que cette formule reflète assez *complètement* la physionomie du film de demain.

L.

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE, LAUSANNE

n'envoie aucun abonnement en remboursement

C'est pourquoi vous nous prouverez votre sympathie en versant
Fr. 5.— à notre compte de chèques II. 3673 pour votre
abonnement annuel.